

Pour faire connaissance avec l'Église réformée confessante

7. Le culte communautaire

L'un des aspects les plus importants de notre vie dans la foi au Dieu trinitaire est le culte communautaire que nous célébrons le dimanche, le jour du Seigneur, comme aussi à d'autres occasions et fêtes chrétiennes. Lors de la célébration du culte, les membres fidèles qui en ont la possibilité doivent y prendre part, afin d'invoquer le nom du Seigneur, le louer, célébrer les sacrements ou se servir des moyens de grâce mis à leur disposition. Étant donné que la puissance spirituelle de la communauté de la foi réside largement en cet aspect de sa vie, il nous faut examiner la place et le rôle du culte communautaire.

L'Écriture rappelle et souligne sans cesse que c'est une obligation que de fréquenter régulièrement les cultes. Dans l'Ancien Testament, Dieu avait donné l'ordre aux Israélites de se présenter devant lui en des occasions fixes. Non seulement les adultes, mais encore les petits enfants étaient tenus d'y assister (Dt 12.5-7,11-12; 1 Chr 16.28-29). Le Christ et ses disciples ont également donné l'exemple en assistant au culte célébré dans les synagogues (Lc 4.16; 24.52-53). La lettre aux Hébreux exhorte de son côté à ne pas manquer les assemblées (Hé 10.25).

Outre ces fondements et exemples bibliques, plusieurs autres raisons seront invoquées pour défendre le caractère obligatoire de la célébration communautaire du culte. Premièrement, c'est l'ordre exprès du Seigneur. En effet, Dieu désire que nous en bénéficions pour affermir notre foi. Pendant le culte, nous écoutons la proclamation de la Parole et prenons part aux sacrements, lesquels, selon la doctrine réformée, sont, à côté de la Bible, de l'Église et de la prière, moyens de grâce mis directement à la disposition de notre foi. Rien n'est plus essentiel pour la vie et la santé de notre foi, ainsi qu'en ce qui concerne notre responsabilité, qu'un recours diligent à ces moyens de grâce, désignés et offerts par Dieu. On peut sans hésiter avancer que presque toutes nos faiblesses spirituelles et les difficultés que nous éprouvons à vivre une vie chrétienne normale et un service zélé proviennent de la négligence de nous en servir. Il ne faudrait pas oublier que notre participation au culte est également un témoignage que nous rendons en face du monde : nous confessons de la sorte notre appartenance au peuple de Dieu.

Que se passe-t-il lors du culte communautaire? Selon la Bible, c'est surtout à cette occasion spéciale que se produit la rencontre de Dieu avec son peuple. Nous répondons à sa convocation et nous nous plaçons au bénéfice de ses riches bénédictions. Il s'adresse à tous par la salutation donnée et reçue tout au début du culte; également lors de la lecture de la Bible; la prédication qui est l'exposition de cette dernière, ainsi que la bénédiction finale. Ces différentes parties du culte sont des formes sous lesquelles le message de la grâce nous parvient. De notre côté, nous lui répondons par le chant des cantiques, nos prières et la confession de la foi de l'Église universelle.

Il est presque superflu de préciser que le culte requiert de notre part une attitude digne de crainte respectueuse envers celui qui nous y appelle, nous y accueille et s'adresse à notre foi; de peur que nous ne tombions dans le formalisme et que notre participation régulière ne dégénère en routine légaliste et stérile. L'impiété peut se manifester même dans la pratique extérieure, apparente, de la piété. Notre participation sera la preuve, le signe de notre obéissance à Dieu. Là, nous nous engageons solennellement, ensemble avec la communauté, à lui soumettre notre volonté. Ensuite, à cause de sa présence sainte, nous l'adorerons dans le recueillement et l'adoration. Nous rappelant de notre état de péché, nous aurons la conscience profonde de notre indignité et nous garderons une humble attitude de soumission. Cependant, parce que Dieu en personne nous accueille, nous exprimerons aussi une joie immense à la pensée qu'il nous offre une communion intime par sa Parole et par la présence de son Saint-Esprit. Finalement, il doit exister une totale sincérité en tout ce que nous pensons, disons et faisons au moment du culte. Dieu est Esprit, déclarait Jésus, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en Esprit et en vérité, ajoutait-il (Jn 4.24).

Bien que le culte soit principalement une affaire du cœur, cela ne signifie pas qu'il faille négliger les formes extérieures de sa célébration. Les diverses formes du culte doivent être en harmonie avec l'Esprit, qui pénétrera la piété et la rendra conforme aux indications précises des Écritures. Mais même si ces indications ne sont pas toujours expressément et textuellement données, nous exprimerons, sans faute, une consécration sans réserve au service de Dieu.

Nous avons aussi à nous pourvoir, dans la mesure du possible, d'un édifice cultuel convenable. Celui-ci devra être suffisamment spacieux pour accueillir l'ensemble de la communauté adorante, être conservé propre et faire, au besoin, l'objet de réparations et de rénovations. Bien qu'il faille éviter les ornements superflus, à la manière de certaines églises surchargées par des objets trahissant un goût artistique douteux, et surtout une conception erronée de la piété et de la dévotion (objets et articles qui risquent de détourner notre attention de ce qui est essentiel), néanmoins l'église sera spécialement désignée pour être un lieu d'adoration. Lorsque nous pénétrons dans le « sanctuaire », reconnaissons qu'il s'agit d'un lieu de culte et non d'un édifice quelconque, une salle de rassemblement ou un lieu servant de forum public. Le conseil des anciens pourvoira le lieu de culte de recueils de chants et de Bibles; l'assemblée devra s'en servir convenablement.

Notons que la disposition du lieu du culte selon la foi réformée exige que la chaire soit placée au centre, la prédication étant l'activité principale de l'Église fidèle, car c'est à elle qu'incombe la tâche d'annoncer la Parole. La table devant servir à la célébration de la Cène, ainsi que les fonts baptismaux, devront être placés à côté de la chaire. Bien que cela ne soit pas indispensable, l'assemblée peut se réunir sur des bancs disposés en demi-cercle, autour de la chaire; plus couramment, elle se trouve face à celle-ci, les bancs étant disposés les uns après les autres.

Il est surtout primordial de se rappeler que le culte communautaire est un très grand privilège qui nous est accordé; il signifie notre communion avec le Dieu fidèle dans son alliance de grâce. Notre plus grande joie devra consister à le louer et à le célébrer pour la grâce reçue en Jésus-Christ. Ainsi, notre culte sur terre nous préparera à le louer et à le célébrer éternellement dans la perfection.

Aaron Kayayan, pasteur

Pour faire connaissance avec l'Église réformée confessante. Perspectives Réformées.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2018. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))